



AFC infos - avril 2019

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir cette nouvelle lettre d'information fiscale. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Votre administration fiscale cantonale

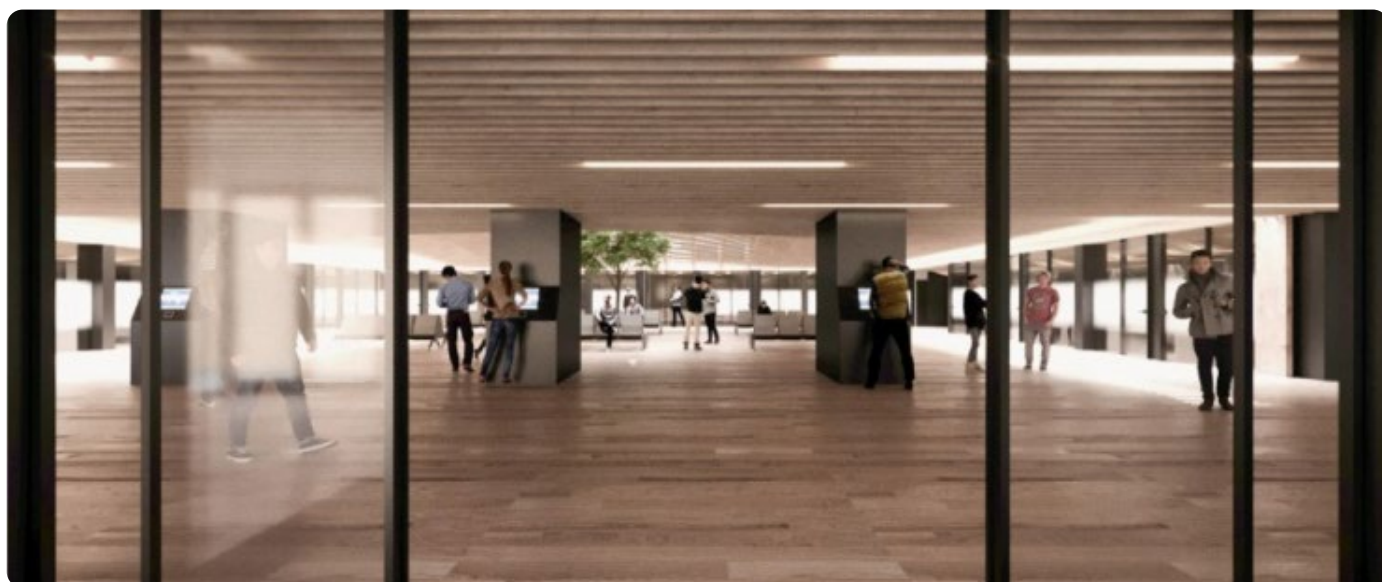


Illustration AFC

Travaux à l'Hôtel des finances

De janvier 2019 à avril 2020, le bâtiment de l'Hôtel des finances va vivre au rythme d'un important chantier de rénovation. L'accueil des contribuables est assuré pendant toute la durée des travaux.

[Plus...](#)

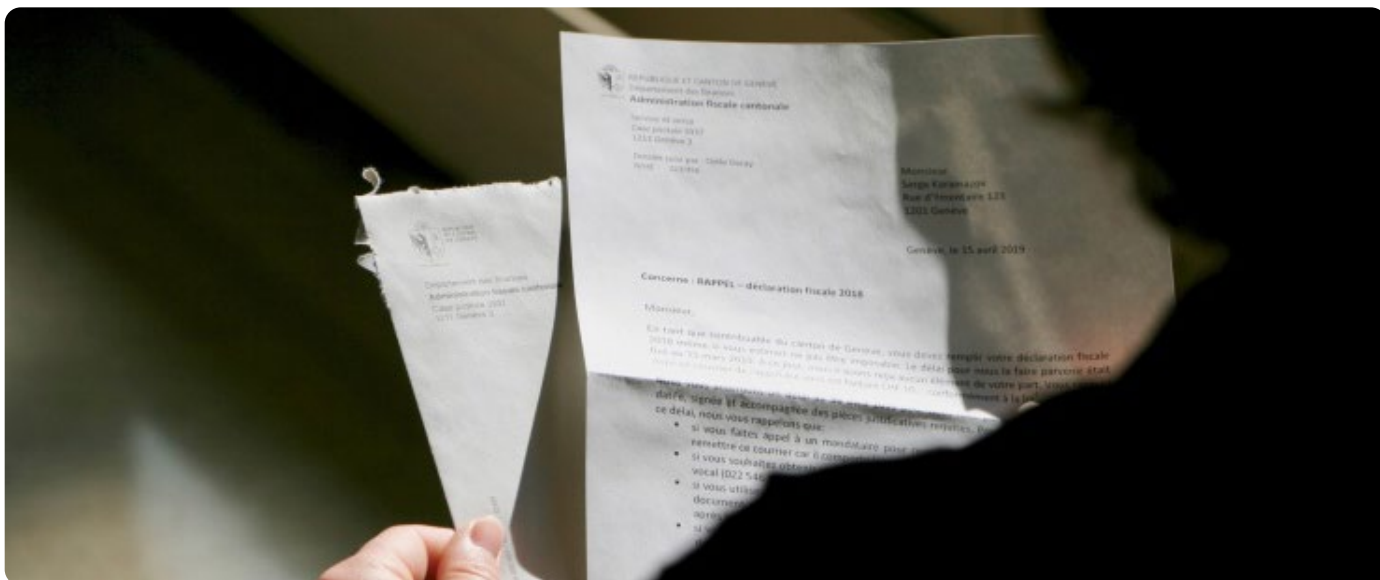


Illustration AFC

Rappel pour la déclaration fiscale 2018

Si vous n'avez pas transmis votre déclaration à l'administration fiscale, un rappel vous sera adressé. Il vous sera facturé 10 francs et ce montant figurera sur votre prochain bordereau.

[Plus...](#)

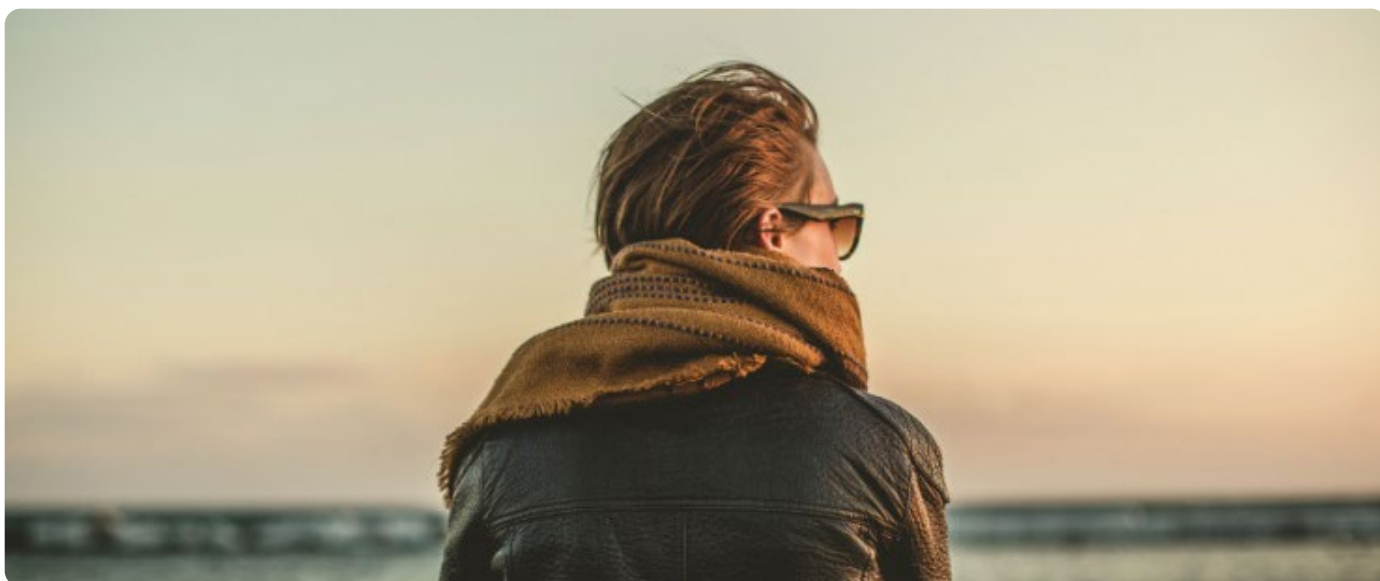


Illustration Unsplash

Déclaration de succession simplifiée

Avec la déclaration de succession simplifiée, l'administration fiscale facilite les démarches des héritiers en période de deuil.

[Plus...](#)



Illustration Unsplash

Attention au lieu d'immatriculation de votre véhicule !

Votre véhicule doit être immatriculé dans le canton où il est généralement garé durant la nuit. Si vous utilisez votre véhicule dans plusieurs cantons, c'est votre canton de domicile qui est déterminant.

[Plus...](#)

[L'AFC vous informe](#) | [Vos impôts de A à Z](#) | [Protection des données](#)